

→ En bref

▷ **Paris : charte des bois**

Le maire de Paris a signé avec l'ensemble des maires des villes riveraines du bois de Vincennes une charte qui fixe les grands principes de son aménagement et envisage notamment « une forte diminution de la pression de la circulation automobile ». Outre la réduction du trafic, la charte insiste sur la nécessité de protéger du bruit le cœur du massif forestier et envisage de réaménager des voies en allées de promenade. La desserte par les transports en commun devrait être renforcée. L'autre bois de la capitale, celui de Boulogne, devrait également avoir sa charte d'ici l'été. (Source : AFP.) Mairie de Paris, tél. : 01 42 76 40 40.

▷ **Appel à projets en Pays de la Loire**

Le conseil régional des Pays de la Loire lance un appel à projets auprès des entreprises de la région. Intitulé « Développement durable en Pays de la Loire », il soutiendra les meilleurs projets collectifs répondant aux priorités suivantes : développer l'écoconception et les écoprocédés, diffuser les bonnes pratiques environnementales, structurer et développer les filières de valorisation et de recyclage. Les dossiers sont à déposer avant le 30 juin 2003. [www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr), rubrique *Entreprendre*.

■ Portrait

**Marcelle Ramonet**



**Présidente du Conseil national du bruit**

Son truc, c'est plutôt l'eau : suivi du projet de loi sur l'eau à son arrivée à l'Assemblée nationale, en 2001, maison familiale au bord du Steir, « qui déborda la même année », rapport en cours sur « les activités agricoles et la protection de l'environnement », balades dominicales sur le littoral finistérien, sa terre natale, « avec son kilomètre de côtes par habitant »... Mais qu'importe, Marcelle Ramonet est aujourd'hui dans le bruit. Succédant à Jean-Pierre Blazy à la tête du conseil du même nom, à l'invitation de « Roselyne, bretonne d'origine elle aussi », cette dépu-

tée UMP de 53 ans, membre de l'Association des femmes chefs d'entreprise, semble passer d'un costume à l'autre sans ciller. Le fait que son premier métier soit le prêt-à-porter y est peut-être pour quelque chose, mais c'est surtout « le souci de laisser une belle planète en partant » qui a amené cette mère de trois grandes filles à s'intéresser à d'autres pans de l'environnement. Forcément, avec comme fond sonore au pays le ressac des vagues et, « encore ce matin, le bruissement des chevreuils dans les buissons », sans même le frop-flop d'une éolienne - qu'elle

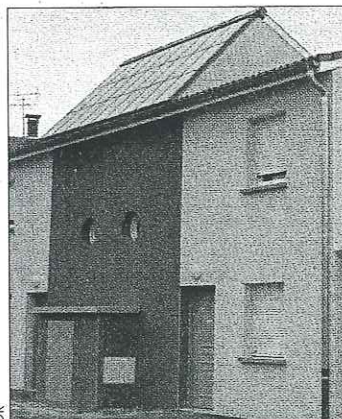
préfère d'ailleurs en hydrolienne -, on ne peut percevoir le bruit que comme « une agression ». Mais « les Français le considèrent comme la nuisance numéro un » et les axes d'amélioration sont connus : « Aéroports, isolation des maisons, travail avec les constructeurs automobiles, on va d'abord s'attaquer aux points noirs », lâche-t-elle, soucieuse de ne rien dévoiler du futur plan national. Si elle n'en connaît pas encore le budget, elle sait déjà une chose : « Le bruit est un sujet consensuel, la couleur politique ne joue pas beaucoup. »

GM

■ Énergie

**L'Europe aide l'Alsace à booster les renouvelables**

La Commission européenne a retenu la candidature de l'Alsace pour mettre en œuvre un programme régional d'action en faveur des énergies renouvelables, dont le comité de pilotage vient d'être créé à Strasbourg. Le fonds européen de développement régional (Feder) va ainsi investir 5,5 M€ dans ce programme de deux ans et participer au financement des projets alsaciens privés et publics à hauteur de 50 %. Pour le conseil régional, qui préside le comité de pilotage, l'objectif est de « faire de l'Alsace l'une des régions françaises leader en matière de développement des énergies renouvelables, dans les consommations régionales d'énergie mais aussi dans



les domaines de la formation ou du développement de nouvelles filières économiques ». Communication, études et formation sont les trois axes autour desquels s'ar-

**Bruxelles va aider l'Alsace à développer les énergies renouvelables.**

ticule le programme d'action. Le premier vise à informer, sensibiliser et accompagner les projets afin de susciter la demande. Le deuxième englobe les initiatives destinées à développer l'économie de la région, en veillant à l'impact touristique et agricole des énergies renouvelables (notamment éolien et biogaz) et à les expérimenter à l'échelle de quartiers urbains. Enfin, le programme prévoit la création d'une formation de haut niveau. Lancement des opérations en septembre.

SA ■

Conseil régional d'Alsace, tél. : 03 88 15 68 67.

■ Valorisation biologique

**Des agriculteurs supercomposteurs**

En collaboration avec Trame, un centre de ressources de développement agricole, cinq agriculteurs se sont constitués en association en mars dernier afin de mieux structurer leurs activités de compostage. Venant de cinq départements différents (Haut-Rhin, Maine-et-Loire, Yonne, Essonne, Haute-Saône), ils désirent échanger leurs expériences, établir une représentation claire vis-à-vis des

pouvoirs publics et ainsi être reconnus. Pour le moment, les membres de l'association compostent des déchets verts, mais ils souhaitent accueillir dans leur centre des boues de stations d'épuration ou encore des déchets organiques de l'industrie agroalimentaire. Des collectivités alsaciennes sont déjà intéressées par ce nouveau débouché pour les boues de leurs stations d'épura-

tion. En conséquence, une forte demande de formation se fait sentir chez certains agriculteurs, notamment sur le traçage des boues. Le Critt (Centre régional de l'innovation et du transfert technologique) serait déjà prêt à les aider. L'association espère attirer vingt à vingt-cinq personnes d'ici à la fin de l'année. IN ■ Trame, Luc Meinrad, tél. : 01 44 95 08 29.